

Master **Droit des Affaires**

Parcours

Droit de l'Entreprise Face au Marché

LIVRET DES ÉTUDES

Année 2026 – 2027

sommaire

Directeurs du Master Droit des affaires

Frédéric LECLERC

Professeur des universités de droit privé et sciences criminelles
Membre du CDED (EA UPVD 4216)
frederic.leclerc@univ-perp.fr
Immeuble DELACROIX - 3ème étage
Porte : CM-D 301 / CM-D 302
Campus Mailly
11 rue Émile Zola
66000 Perpignan

Jean-Marc MOULIN

Professeur des universités de droit privé et sciences criminelles
Membre du CDED (EA UPVD 4216)
jean-marc.moulin@univ-perp.fr
Immeuble DELACROIX - 3ème étage
Porte : CM-D 301 / CM-D 302
Campus Mailly
11 rue Émile Zola
66000 Perpignan

Secrétariat

Anne-Cécile ECHAROUX
Campus Mailly
Rue Émile Zola
Tél. : 04 68 66 21 64
echaroux@univ-perp.fr

Scolarité pédagogique

Christine PASQUIOU
Campus Mailly
Rue Émile Zola
Tél. : 04 68 66 17 20
christine.pasquiou@univ-perp.fr

■ Présentation de la formation	p.4
■ Composition de l'équipe pédagogique	p.6
■ Programme des enseignements	p.8
Master 1 Droit des affaires	
Semestre 1	p.8
Semestre 2	p.9
Master 2 Droit des affaires	
Semestre 3	p.10
Semestre 4	p.11
■ Règlement des études	p.12
■ Présentation des cours	p.14

A SAVOIR

- Diplôme national
- Formation initiale et continue. Formation en alternance (Master2)
- Préparation au C2i niveau 2 Métiers du droit
- Stage obligatoire en entreprise pour le parcours professionnel
- 1/4 des enseignements de Master 2 dispensés par des professionnels
- Enseignements juridiques en langue étrangère (anglais ou espagnol)
- Possibilité d'enseignements et de stages à l'étranger
- Forts liens entre le Master et les thématiques de recherche du CDED

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Présentation

Le Master Droit des affaires, proposé par la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Perpignan Via Domitia, offre un parcours Droit de l'entreprise face au marché. Ce master s'adresse tout aussi bien aux étudiants ayant fait le choix d'une orientation à dominante recherche (parcours Recherche), ou d'une orientation à dominante professionnelle (parcours Professionnel). Le parcours professionnel est aujourd'hui offert aux étudiants avec possibilité d'un choix entre une voie classique (stage de 2 mois) et une voie en alternance (alternance de 2,5 jours en entreprise et de 2,5 jours à la Faculté).

Le Master Droit des affaires forme et prépare les étudiants aux divers métiers juridiques intéressant le monde de l'entreprise et de ses activités. La compétition que les entreprises se livrent, les contraintes du marché qui s'exercent sur elles, l'internationalisation croissante de leurs échanges, leur responsabilité commerciale et sociétale accrues, notamment sous l'angle de la durabilité, sont autant de données que ne peuvent ignorer les juristes et qui structurent cette formation.

Le Master Droit des affaires est l'héritier d'une tradition initiée il y a un quart de siècle à l'Université de Perpignan par les Professeurs Yves SERRA et Jean CALAIS-AULOY avec le D.E.A. « Concurrence – Consommation », avec désormais une ouverture accrue sur l'entreprise, sa gouvernance, son patrimoine et ses moyens d'action.

Ce master s'inscrit pleinement dans la thématique du centre de recherches de la Faculté de Droit de l'Université de Perpignan (CDED).

Objectifs

Le Master Droit des affaires forme des juristes spécialistes des contrats d'affaires, du droit de la concurrence et du droit économique et des agents économiques au premier rang desquelles se trouvent les sociétés et les nombreuses opérations qui s'y rattachent (transmission, fusion...). Les étudiants sont donc amenés à développer leurs connaissances et leur savoir-faire dans des matières essentielles à l'encadrement juridique du monde des affaires.

Le droit des contrats est ainsi étudié sous ses multiples facettes : contrats de vente, d'entreprise, de société, de distribution, de consommation, sûretés, contrats commerciaux, contrats internationaux, etc. Une attention particulière est portée à l'acquisition par les étudiants des différentes techniques de rédaction des actes juridiques. Les branches du droit qui encadrent et régulent l'activité économique constituent le second pilier de la formation : procédures collectives, droit du surendettement, droit de la consommation, droit de la propriété intellectuelle, droit fiscal, arbitrage, etc.

Ce master forme des étudiants habiles à maîtriser les outils indispensables à une entrée réussie dans la vie professionnelle. Ainsi l'accent est mis sur la maîtrise des techniques d'analyse et de rédaction juridique ainsi que de recherches documentaires pertinentes dans le contexte d'émergence des IA génératives. La dimension internationale des entreprises (droit international privé, droit du commerce international, droit de l'Union Européenne) est également à l'honneur. A cet égard, la maîtrise des langues étrangères, à travers des enseignements juridiques dispensés en langue anglaise et espagnole, constitue une priorité de la formation. Enfin les étudiants sont sensibilisés à la culture économique et numérique environnant aujourd'hui les entreprises.

Savoir-faire et compétences

Sans négliger les aspects théoriques des différents champs disciplinaires étudiés, le Master Droit des affaires s'attache particulièrement à confronter les étudiants avec leur futur environnement professionnel. Les étudiants sont ainsi formés aux divers types d'activités que le professionnel du droit des affaires rencontre aujourd'hui dans sa pratique quotidienne. Cet objectif a naturellement été renforcé par la mise en place de l'alternance en Master 2.

Au-delà des exercices universitaires classiques, prédominants en Master 1, les étudiants de Master 2 sont préparés et soumis à des exercices variés visant à une mise en situation, aussi proche de la réalité que possible : rédaction de contrats, d'une lettre d'informations juridiques, de consultations, de conclusions, plaidoiries, participation à des conférences et concours de plaidoirie ou d'arbitrage, etc. Les étudiants sont invités à suivre des créateurs d'entreprises inscrits dans l'Incubateur de l'UPVD.

Participe également de cet objectif l'obligation de rédiger un mémoire sur un thème croisant intérêts pratiques et théoriques : il constitue un irremplaçable instrument de formation à la rédaction des documents que le futur professionnel sera amené à établir.

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est, sinon un prérequis, à tout le moins un objectif fondamental de la formation.

Insertion professionnelle

Le Master Droit des affaires, surtout depuis que la seconde année du Master est offerte en alternance, est au cœur de la vie des entreprises, quel que soit le secteur envisagé (production, construction, importation, distribution, services bancaires, assurances, tourisme, santé, énergies, communications). Les métiers de juriste d'entreprise, les fonctions d'encadrement et de direction générale constituent les débouchés naturels de la formation. Pour ceux qui poursuivent le dessein de devenir avocat, la formation peut s'inscrire dans le projet d'une spécialisation reconnue par la profession, notamment « Droit commercial, des affaires et de la concurrence », « Droit du crédit et de la consommation », « Droit des sociétés ». Cette spécialisation dans le métier d'avocat est un atout qui facilite l'exercice d'une activité juridique d'avocat-conseil, sans renoncer aux missions d'ordre judiciaire. D'autres métiers réglementés peuvent aussi être envisagés : administrateur judiciaire, notaire, huissier de justice ou encore expert-comptable.

Le Master droit des affaires est aussi une formation adaptée à la préparation de nombreux concours de la fonction publique. Des concours généraux, tels que celui d'entrée à l'école nationale de la magistrature, des concours spécialisés pour ceux qui souhaitent inscrire leur futur métier dans la continuité de leur formation initiale, par exemple au sein des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE, anc. DGCCRF).

Enfin, la recherche en droit des affaires, en droit économique et du marché, permet d'envisager une carrière d'enseignant-chercheur en préparant une thèse au sein du Centre de droit de la concurrence Yves Serra (Équipe d'accueil de doctorants n° 4216 du CDED, reconnue par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Romain BOUNIOL, Maître de conférences en droit privé

Jean-François CALMETTE, Maître de conférences en droit public

Ferran CAMAS-RODA, Professeur en droit privé

Sylvain CHATRY, Professeur en droit privé

Pierre-Yves DI MALTA, Maître de conférences en droit privé

Maï-Lan DINH, Maître de conférences en droit privé

Nicolas DORANDEU, Professeur en droit privé

Sophie DOULUT, Professeur d'anglais

Cheik GALOKHO, Professeur en droit privé

Frédéric LECLERC, Professeur de droit privé

Jean-Marc MOULIN, Professeur de droit privé

Claire PICOD, Professeur d'espagnol

Karine PLANES DE LA ASCUNCION, Maître de conférences en droit privé

Didier BAISET, Professeur en histoire du droit

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 1

DROIT DES AFFAIRES

Droit économique et du marché, national et international

SEMESTRE 1			
S1 UE 1 : Droits fondamentaux	CM	TD	COEFF. & ECTS
Droit des sûretés	30	15	6 (4+2)
Droit du crédit	30	15	6 (4+2)
Total UE 1	60	30	12
S1 UE 2 : Droit international et procédure	CM	TD	COEFF. & ECTS
Droit international privé	30		3
Procédure civile	30		3
Total UE 2	60		6
S1 UE 3 : Enseignements spécifiques (Deux matières au choix dans la liste suivante)	CM	TD	COEFF. & ECTS
Droit fiscal	30		4
Histoire du droit des affaires	30		4
Droit public des affaires	30		4
Total UE 3	60		8
S1 UE 4 : Langue étrangère (Une matière au choix dans la liste suivante)	CM	TD	COEFF. & ECTS
Anglais juridique		20	4
Espagnol juridique		20	4
Total UE4		20	4
Total semestre 1	180	50	30

SEMESTRE 2			
S2 UE1 : Droits fondamentaux	CM	TD	COEFF. & ECTS
Contrats spéciaux	30	15	6 (4+2)
Procédures collectives	30	15	6 (4+2)
Total UE 1	60	30	12
S1 UE 2 : Droits du marché	CM	TD	COEFF. & ECTS
Droit de la consommation et du surendettement	30		3
Droit de la concurrence	30		3
Total UE 2	60		6
S1 UE 3 : Enseignements spécifiques (Deux matières au choix dans la liste suivante)	CM	TD	COEFF. & ECTS
Droit fiscal II	30		4
Droit européen de l'entreprise	30		4
Comptabilité et analyse financière	30		4
Droit des échanges économiques internationaux	30		4
Total UE 3	60		8
S2 UE 4 : Langue étrangère (Une matière au choix dans la liste suivante)	CM	TD	COEFF. & ECTS
Anglais juridique		20	4
Espagnol juridique		20	4
Total UE4		20	4
Total semestre 2	180	50	30

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DU MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES

Le programme des semestres 3 & 4 du MASTER DROIT DES AFFAIRES est le suivant, étant précisé que les deux tableaux ci-joints n'incluent pas les séminaires qui seront organisés le cas échéant durant les périodes d'alternance au profit des étudiants non alternants, qu'ils suivent un parcours professionnel ou un parcours recherche.

Droit économique et du marché, national et international

SEMESTRE 3			
S3 UE 1 : Droit des contrats d'affaires	CM	TD	COEFF. & ECTS
Les contrats de société	14		2.5
Les contrats de distribution	14		2.5
Les contrats de consommation	14		2.5
Techniques contractuelles	14		2.5
Total UE 1	56		10
S3 UE 2 : Entreprise et marché	CM	TD	COEFF. & ECTS
Entreprise, pratiques anticoncurrentielles et concentrations	14		2.5
Entreprise et concurrence interdite par contrat	14		2.5
Entreprises et pratiques restrictives de concurrence	14		2.5
Entreprise, concurrence déloyale et parasitisme	14		2.5
Total UE 2	56		10
S3 UE 3 : Pratiques professionnelles de l'entreprise	CM	TD	COEFF. & ECTS
Epreuve finale :			4
1. Pratique des entreprises en difficulté		9	
2. Optimisation fiscale de l'entreprise		9	
3. Pratique du contentieux d'affaires		9	
4. Pratique des baux commerciaux		9	
5. Pratique des restructurations d'entreprises		9	
6. Pratique du financement de l'entreprise		9	
Total UE 3		54	4
S3 UE 4 : Compétences transversales	CM	TD	COEFF. & ECTS
Gestion et analyse financière	10		1.5
Comptabilité des entreprises	10		1.5
Langue étrangère au choix :			3
1. Anglais juridique		20	
2. Espagnol juridique		20	
Total UE 4	10	20	6
Total semestre 3	126	74	30

SEMESTRE 4			
S4 UE 1 : Droit économique	CM	TD	COEFF. & ECTS
Droit fiscal approfondi	21		3
Droit du patrimoine de l'entreprise	21		3
Total UE 1	28		6
S4 UE 2 : Droit et pratiques des affaires Internationales de l'entreprise	CM	TD	COEFF. & ECTS
Epreuve finale :			4
Une matière au choix parmi les deux :			
1.a.Droit fiscal international ou		9	
1.b.Droit économique international		9	
Une matière au choix parmi les deux :			
2.a.Droit du travail transfrontalier ou		6	
2.b.Droit de de la distribution transfrontalière		6	
3. Droit de la concurrence déloyale transfrontalière		6	
Total UE 2		21	4
S4 UE 3 : Insertion professionnelle	CM	TD	COEFF. & ECTS
Epreuve finale :			2
1. Ingénierie sociétaire		6	
2. Ingénierie immobilière de l'entreprise		6	
3. Ingénierie sociale de l'entreprise		6	
4. Ingénierie financière de l'entreprise		6	
5. Présentation de la recherche doctorale		3	
Parcours au choix :			14
1. Parcours recherche : rédaction d'un mémoire			
2. Parcours professionnel : stage 3 PU + rédaction d'un mémoire « recherche professionnelle »			
Total UE 3		27	16
S4 UE 4 : Compétences transversales	CM	TD	COEFF. & ECTS
Préparation C2i 2 « Métiers du droit »	10	12	1
Langue étrangère au choix :			3
1. Anglais juridique		20	
2. Espagnol juridique		20	
Total UE 4	10	32	4
Total semestre 4	38	80	30

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

INSCRIPTION EN MASTER I

Art. 1 – Pré-requis.

Peuvent intégrer la première année du Master Droit des affaires :

- Les candidats titulaires d'une licence en droit et les étudiants titulaires de la licence d'administration économique et sociale.
- Les candidats titulaires d'un diplôme national ou international de niveau jugé équivalent par la Commission pédagogique du Master 1 de Droit des affaires.

Art. 1 bis – Double cursus. L'étudiant inscrit en Master 1 Droit des affaires qui choisit de suivre un cursus supplémentaire est soumis aux règlements des études des différents diplômes préparés. Il ne peut solliciter aucun aménagement de son emploi du temps (CM ou TD), ou de ses examens. Lorsqu'un enseignement est mutualisé avec un autre master, l'étudiant qui suit plusieurs cursus est tenu de passer les épreuves prévues par chaque diplôme. Lorsque les épreuves prévues sont de nature différente, il peut être contraint de passer plusieurs épreuves pour un même enseignement.

CONDITIONS D'ACCÈS EN MASTER II

Art. 2 – Depuis la rentrée 2020, et en conformité avec la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, seul un nombre limité d'étudiants titulaires d'un diplôme national de licence (générale ou professionnelle) sera autorisé à s'inscrire en master Droit des affaires. En vertu du droit à la poursuite des études, la réussite aux examens de fin de première année de master autorise alors une inscription de droit en seconde année du master Droit des Affaires de l'UPVD.

Une attention particulière est portée aux résultats obtenus au cours du cursus, mais aussi au projet professionnel et à la motivation du candidat. La maîtrise de la langue anglaise et/ou espagnole, les expériences professionnelles ou l'obtention d'un examen professionnel (pré-CAPA), de même qu'un cursus au sein d'une université étrangère seront particulièrement appréciés

MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Art. 3 – Admission au diplôme de Master Droit des affaires. Le candidat est admis au Master Droit des affaires s'il a obtenu la moyenne générale. La compensation a lieu de plein droit à l'intérieur de chaque UE. Par ailleurs, elle s'opère entre les différentes UE pour l'obtention du diplôme.

Art. 4 – Capitalisation des ECTS. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Art. 5 – Sessions d'examen. Deux sessions d'examen sont organisées. En Master 2, l'étudiant n'ayant pas validé l'ensemble de ses UE au cours de l'année universitaire peut, à titre exceptionnel, être autorisé par la Commission pédagogique et de sélection à présenter le ou les UE manquantes au cours de l'année universitaire suivante.

Art. 6 – Assiduité. A l'exception des cours magistraux, l'assiduité est requise en Master 1. L'assiduité est également requise en Master 2, et ce pour l'ensemble des séminaires, cours, interventions, colloques, afterworks et autres interventions pouvant figurer au programme du Master 2. L'assiduité sera contrôlée et, en cas d'absences injustifiées dépassant le nombre de trois, fera l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à une session d'examen. L'assiduité sera également de mise en Master 2 pour les séminaires organisés à l'intention des étudiants non alternants.

PRÉSENTATION DES COURS DU MASTER *Droit des affaires*

SEMESTRE 1 - M1 - DROIT DES AFFAIRES

(S1UE1) Droit des sûretés : Étude des garanties personnelles (cautionnement, garanties autonomes...) et réelles (hypothèque, fiducie...) qui ont pris un essor considérable avec le développement du crédit et qui ont été récemment réformées. Ce cours est indispensable pour la compréhension des procédures collectives avec lequel il est très imbriqué.

(S1UE1) Droit du crédit : L'entreprise et ses besoins de financement : financement de ses investissements et financement de son activité. Les outils de financement, les effets de commerce et la monnaie scripturale. Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés par la vie économique. Il est indispensable en vue d'une orientation Droit économique.

(S1UE2) Droit international privé : C'est le droit qui régit la vie internationale des personnes privées. Son application suppose une relation internationale de droit privé, c'est-à-dire un rapport de droit présentant au moins un élément d'extranéité (nationalité ou domicile d'une personne, lieu de situation d'un bien...), ce qui rend plusieurs lois nationales potentiellement applicables. Le noyau dur de cette branche du droit est constitué par les conflits de lois et les conflits de juridictions. La nationalité et la condition des étrangers sont des matières annexes.

(S1UE2) Procédure civile : Droit du procès civil, le cours s'articule autour de trois notions directrices : la juridiction (organisation et compétence des juridictions civiles), l'action (condition d'existence et d'exercice, mise en œuvre du droit d'agir en justice), l'instance (principes et règles relatifs à la saisine du juge, à l'instruction de l'affaire, au jugement et à l'exercice des voies de recours). Au-delà de sa technicité, la procédure civile permet d'assurer la réalisation d'un droit fondamental : le droit à un juge.

(S1UE3) Droit fiscal des affaires : Cette discipline juridique de spécialisation, au cœur des choix stratégiques économiques des milieux d'affaires, prolongement direct du cours de droit fiscal général de troisième année, enseignée par un universitaire en partenariat avec des avocats d'affaires, aborde, en détail, la fiscalité des revenus, de la dépense et du capital de l'entreprise, prise tant individuellement qu'au niveau d'un groupe, sous le triple axe thématique de sa formation, de son fonctionnement et de ses mutations.

(S1UE3) Histoire du droit des affaires : Le droit des affaires trouve ses origines dans un lointain passé. Les civilisations de l'Antiquité orientale et gréco-romaine ont posé les bases pragmatiques d'un droit des marchands, mais c'est surtout dans l'Occident médiéval qu'apparaissent les outils juridiques de la vie des affaires (contrats et effets de commerce ; crédit, transport et assurance) et la régulation des activités bancaires et commerciales, d'abord par les professionnels eux-mêmes, puis par la puissance publique. Cette emprise de l'État sur le monde des affaires triomphe avec les ordonnances Colbertiennes et le Code de commerce de 1807. Au cours des XIXe et XXe siècles, la législation française ne cessera de se renouveler pour s'adapter au capitalisme libéral, en cherchant à fixer les règles des échanges économiques par la création de nouveaux domaines du droit (droits bancaire et boursier, de la propriété industrielle, de la distribution, de la concurrence et de la consommation).

(S1UE3) Droit public des affaires - L'action publique et le marché : Depuis les premières formes de police administrative, l'État a toujours eu un rôle interventionniste sur certains marchés. À partir des différentes acceptions liées à la « matière économique » (droit public économique, droit public de la concurrence, droit public des affaires), le cours vise à rappeler les différentes évolutions du rôle de l'État, notamment en ce qui concerne l'allocation des ressources publiques d'intérêt général.

SEMESTRE 2 - M1 - DROIT DES AFFAIRES

(S2UE1) Contrats spéciaux (vente, transport, entreprise, mandat, fiducie) : Le cours de droit des contrats spéciaux s'attache à décrire, avec exhaustivité et rigueur, tant la mise en place, que la mise en œuvre, en termes de conditions et de conséquences contractuelles, principalement de deux contrats, économiquement et fonctionnellement essentiels à la pratique quotidienne, comme professionnelle, que sont la vente et l'entreprise. Cette discipline juridique se veut, en outre, le prélude indispensable à la parfaite compréhension et maîtrise de la technique contractuelle, de même que l'un des soubassements avérés du droit de la consommation et de la distribution.

(S2UE1) Procédures collectives : L'entreprise en crise, la prévention des difficultés, le traitement préventif et le traitement de la défaillance, son redressement ou sa disparition. Initiation à la gestion de crise. Ce cours s'adresse aux étudiants intéressés par la vie économique. Il est indispensable en vue d'une orientation de droit économique.

(S2UE2) Droit de la consommation et du surendettement : Introduction au droit de la consommation dans un premier temps. Ensuite, ce sont les aspects procéduraux de ce droit qui sont étudiés lors de la première année de master : actions des organisations de consommateurs, droit du surendettement. Là aussi, ce cours intervient en complément de celui concernant les procédures organisées en droit commercial.

(S2UE2) Droit de la concurrence - Aspects institutionnel et matériel : Discipline transversale, cet enseignement de droit privé est enrichi d'aspects de droit public. Le droit de la concurrence est présenté dans son unité d'objet ainsi que dans sa mise en œuvre, tant dans l'ordre juridique interne que dans l'ordre juridique international. Les notions fondamentales de cette matière sont exposées (libre concurrence, marché, entreprise, etc.) ainsi que les institutions garantes de l'effectivité de ce droit. Né au XIXe siècle de l'application des principes du droit des obligations aux conflits entre commerçants (concurrence interdite par contrat et concurrence déloyale), l'interventionnisme étatique a enrichi cette réglementation commune de nombreux dispositifs légaux (pratiques anticoncurrentielles, pratiques restrictives de concurrence, droit des concentrations, aides d'État, etc.). Désormais, le droit de la concurrence est une discipline majeure de l'ordre public économique, interne et international.

(S2UE3) Droit fiscal II : Cette discipline juridique de spécialisation, au cœur des choix stratégiques économiques des milieux d'affaires, prolongement direct du cours de droit fiscal général de troisième année, enseignée par un universitaire en partenariat avec des avocats d'affaires, aborde, en détail, la fiscalité des revenus, de la dépense et du capital de l'entreprise, prise tant individuellement qu'au niveau d'un groupe, sous le triple axe thématique de sa formation, de son fonctionnement et de ses mutations.

(S2UE3) Droit des échanges économiques internationaux : Le droit du commerce international s'intéresse à l'activité économique internationale des sujets de droit. À l'heure de la mondialisation croissante des opérations économiques, le commerce international nécessite un cadre normatif spécifique qui tienne compte de la dimension internationale de la relation d'affaires (OMC, FMI, Union européenne...) et implique une adaptation d'outils juridiques traditionnels (les sociétés commerciales, les groupes de sociétés, règles d'insolvabilité) quand il ne s'agit pas de créer d'outils juridiques propres au commerce international (modes de paiement et contrats internationaux, lex mercatoria, principes Unidroit).

(S3UE1) Les contrats de société : Si la société est traditionnellement rangée parmi les contrats du code civil elle est toutefois un contrat spécial en raison de l'organisation patrimoniale qu'elle implique et qu'explicitent ses statuts qui peuvent revêtir une grande diversité. La société est aussi un sujet de droit qui implique qu'elle puisse être partie à un contrat, que ce soit comme débitrice ou comme créancière, avec des tiers aussi divers que ses clients, ses fournisseurs ou même certains de ses membres (dirigeants, associés...). En outre, le recours à la technique contractuelle irrigue la vie sociétaire qu'il s'agisse d'organiser la cohabitation de certains de ses membres (pactes d'associés...) ou d'organiser la transmission de son contrôle.

(S3UE1) Les contrats de distribution : Ce cours propose l'étude des conventions permettant d'organiser les relations producteurs-distributeurs, ou celles des distributeurs entre eux. Sont ainsi abordés les contrats de gérant-mandataire, d'agence commerciale, de commission, de courtage, de distribution sélective, de concession, de franchise ou encore de joint-venture. L'accent sera par ailleurs mis sur les contraintes résultant de l'ordre public économique qui pèsent sur ces différents contrats de distribution.

(S3UE1) Les contrats de consommation : le cours porte sur l'étude des contrats de consommation en complément du cours suivi en première année de master : techniques de formation, interprétation exécution... Parmi les thèmes plus particulièrement étudiés, on trouvera les pratiques déloyales et les clauses abusives.

(S3UE1) Techniques contractuelles : L'élaboration d'un contrat engage les parties pour l'avenir. Dans le prolongement du cours sur les contrats spéciaux, le cours de techniques contractuelles a pour objectif de présenter l'architecture des divers contrats étudiés dans le cursus du master Droit des affaires. À partir de ces contrats (vente, mandat, entreprise et transport notamment), il s'agira d'analyser les principales clauses qui permettent aux contractants d'adapter leur convention à leur projet commun. Ce cours est enrichi par un aspect pratique puisqu'il a également pour objet de proposer aux étudiants une technique de rédaction des principales clauses structurantes (clauses de définition, de garantie, de responsabilité, de pénalités...) appuyée sur la jurisprudence de l'année écoulée.

(S3UE2) Entreprise, pratiques anticoncurrentielles et concentrations : Appelé outre-Atlantique « antitrust », la prohibition des pratiques anticoncurrentielles et le contrôle des concentrations des entreprises est un enjeu majeur pour les États. Cette branche du droit de la concurrence a pour finalité de protéger le marché en consacrant des dispositions spéciales dans le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et dans le Code de commerce. Ce cours est l'occasion de saisir ce pan du droit de la concurrence à travers l'étude des autorités (Commission européenne, Autorité de la concurrence, ...) chargées de contrôler et de sanctionner ces pratiques néfastes pour l'économie (ententes, abus de position dominante, ...).

(S3UE2) Entreprise et concurrence interdite par contrat : Ce cours permet d'étudier, dans un premier temps, la concurrence interdite par contrat dans le domaine civil et commercial, sorte de droit commun en la matière, puis, dans un deuxième temps, la concurrence interdite par contrat en matière sociale qui fait l'objet d'un abondant contentieux.

(S3UE2) Entreprise, concurrence déloyale et parasitisme : La loyauté à l'égard des concurrents, mais également aujourd'hui à l'égard des consommateurs, renouvelle l'approche de la théorie de la concurrence déloyale et du parasitisme économique. Vieille branche du droit de la concurrence, ses évolutions récentes les plus remarquables seront présentées. L'étude de sa mise en œuvre permettra de repenser sa dimension conceptuelle.

(S3UE2) Entreprises et pratiques restrictives de concurrence : Ce cours a pour objet l'étude des pratiques restrictives de concurrence au sens du titre IV du livre IV du code de commerce qui sanctionne un ensemble de comportements susceptibles d'affecter les relations commerciales notamment entre la grande distribution et l'industrie.

SEMESTRE 4 - M2 - DROIT DES AFFAIRES

(S4UE1) Droit fiscal approfondi : Complément nécessaire du cours de droit fiscal des affaires dispensé en master 1, cet enseignement transfrontalier de 14 heures, qui aborde le sort fiscal de l'entreprise impliquée au plan tant européen qu'international, s'articule autour de trois aspects cardinaux, que sont la fiscalité européenne harmonisée, la fiscalité internationale par voie conventionnelle, de même que le droit fiscal comparé (à savoir, la fiscalité des affaires des pays voisins).

(S4UE4) Préparation C2i 2 Métiers du droit : Le C2i® niveau 2 métiers du droit est une certification nationale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En master 2, domaines majoritairement abordés en formation sont : le traitement de l'information juridique, l'établissement, la transmission et la conservation des informations juridiques.

Université de Perpignan Via Domitia
52 avenue Paul Alduy
66860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

